

Madame, Monsieur,

Vous recevez cette newsletter dans le cadre de votre abonnement à l'un des **services en ligne LexisNexis JurisClasseur**. Vous pouvez ainsi suivre leurs évolutions et bénéficier de conseils utiles*.



Au sommaire

1. Nouveaux contenus
2. La jurisprudence
3. Le saviez-vous ?
4. L'astuce du mois



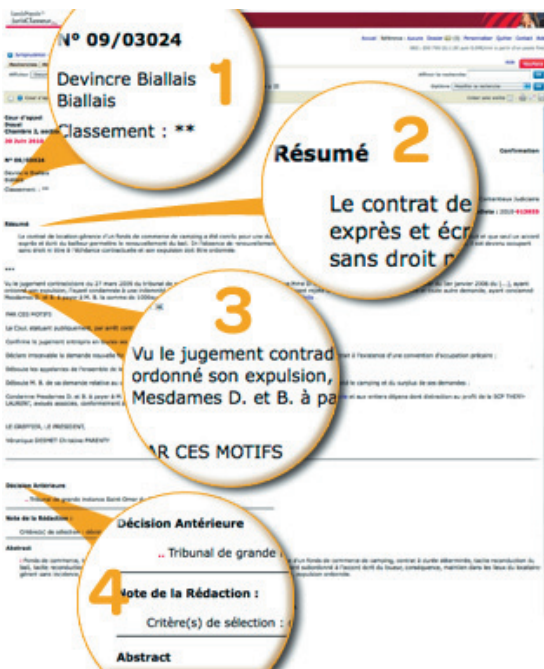
LES NOUVEAUX CONTENUS

2011 démarre en force avec l'arrivée de nouveaux contenus qui intéresseront de nombreux utilisateurs du service. Depuis le mois de janvier, vous accédez aux **archives**, en texte intégral, de **La Semaine Juridique – Générale depuis 1990**. Dans le même temps, nous avons mis à votre disposition les **archives 2008 et 2009 de la cour d'appel de Paris**. En février, les **archives de la cour d'appel de Versailles (2008-2009)** sont également consultables. Nous continuons cette mise en ligne progressive notamment par les Cours d'Aix-en-Provence, Douai, Lyon et Montpellier. Nous vous informerons plus précisément sur ces nouveaux chargements lors de l'envoi de nos prochaines lettres d'informations.

L'ASTUCE DU MOIS

Les nouvelles analyses des décisions sélectionnées

- **1** : Classement par étoile en fonction de l'intérêt
- **2** : Analyse sous la forme d'un résumé
- **3** : Texte intégral au format HTML
- **4** : Pour aller plus loin :
 - Décision antérieure
 - Législation citée
 - Critères de sélection
 - Abstract



LA JURISPRUDENCE : 2011, UN NOUVEAU TRAITEMENT DE L'INFORMATION

Approche réellement novatrice de LexisNexis : désormais, toutes les décisions font l'objet d'une classification (de 4 à 0 étoiles) en fonction de leur intérêt juridique. Toutes les décisions auxquelles sont attribuées une ou plusieurs étoiles font automatiquement l'objet d'une analyse JurisData (abstract et résumé). Mais surtout ce système vous permet de **visualiser immédiatement l'intérêt d'une décision**, sans avoir à la lire en intégralité.

Les critères de hiérarchisation :

- ★★★★★ : Grand arrêt publié ou ayant vocation à être publié dans les recueils des juridictions (Cour de cassation, Conseil d'État) ou dans les recueils d'éditeurs privés (Grands arrêts) ;
- ★★★★☆ : Décision largement commentée ou publiée, décision d'assemblées plénières, publication sur le site de la Cour de cassation ou du Conseil d'État, revirement, arrêt de section, communiqué de presse,...
- ★★★☆☆ : Décision analysée pour un des motifs suivants : application d'une loi nouvelle, résistance à une Cour suprême ou revirement de jurisprudence, décision d'actualité ou médiatique, décision rare ou atypique, jurisprudence locale, décision très motivée, contentieux émergent ou données quantifiées intéressantes ;
- ★★☆☆☆ : Décision analysée mais sans critère de sélection précis et néanmoins jugée intéressante par LNF ;
- ★☆☆☆☆ : Décision ne présentant pas d'intérêt juridique.

Plus de 170 personnes, 130 analystes, 31 directeurs d'ateliers régionaux de jurisprudence répartis sur tout le territoire (y compris les DOM TOM) et 8 juristes LexisNexis, **sélectionnent et analysent les décisions les plus pertinentes** des Cours suprêmes, des Cours d'appel (judiciaires et administratives) et des TA, TGI, TI, tribunaux de commerce et Conseils des prud'hommes ainsi que les décisions des juridictions européennes. Leur expertise apporte une **richesse supplémentaire incontestable** afin à aussi, de distinguer l'important de la masse de documents.

LE SAVIEZ-VOUS?

Parmi les fonds disponibles, vous accédez aux archives depuis 1990 de **La Semaine Juridique – Entreprise et Affaires**. Une **nouvelle formule** de la revue vient de paraître. Elle s'articule autour de 3 rubriques : le Droit des affaires avant tout mais aussi le Droit fiscal et le Droit social. Chaque semaine, ce rendez-vous des avocats d'affaires et des juristes d'entreprise permet de faire un point sur l'actualité tournée, plus que jamais, vers les praticiens. **A noter** : la toute **nouvelle rubrique** « Echos de la pratique » et les témoignages des acteurs du métier.